



10 avril 2012

Entrevue / Pierre Portier



De g. à dr.: M. Bundock, 1^{er} vice-président et directeur général du Groupement des chefs d'entreprise du Québec, Z. Visé, Accompagnatrice-Groupement, P. Portier, membre du C.A. du groupement et L. Fecteau, Présidente du Groupement, et B. van Rijckevorsel, Attaché économique à la DGQB.

(Crédit photo: M. Bundock)

Le Groupement des chefs d'entreprise du Québec vient de fêter ses cinq ans de présence en Belgique. À cette occasion, M. Pierre Portier, administrateur délégué de Groupe Gustave Portier Industries S.A. à qui l'on doit l'essaimage du Groupement en Belgique, nous a accordé une entrevue sur cette réalisation québécoise qui a trouvé un terrain fertile en Wallonie.

Monsieur Portier, comment est né le Groupement des chefs d'entreprises en Belgique ?

J'ai découvert le Groupement des chefs d'entreprise un peu par hasard. En 2005, j'étais membre de l'Union Wallonne des Entreprises (UWE) dont le président, Henri Mestdagh, était aussi président de l'Association Wallonie-Québec. Dans le cadre d'un échange entre entreprises

waltonnes et entreprises québécoises, on était à la recherche d'un représentant d'une entreprise familiale belge qui pouvait témoigner de la transmission de l'expertise et du pouvoir depuis trois générations.

Ce rôle était taillé sur mesure pour moi. J'ai été choisi et je me suis rendu à Drummondville. C'est ainsi que j'ai découvert le Groupement des chefs d'entreprise. J'ai été surpris par le climat d'ouverture qui y régnait et par la différence dans les modes de vie québécois et wallons. J'ai rapidement sympathisé avec le président de l'époque, Bertrand Saucier, qui était déjà venu en Belgique. J'ai revu le groupe deux mois plus tard et j'ai demandé à en devenir membre.

En 2006, je reçois un téléphone de **Laurent Weerts (partner, Deloitte)** qui désirait mettre sur pied l'Institut des Entreprises Familiales (IEF) pour les aider à croître et à surmonter leurs problèmes de financement. Je participe à une séance en compagnie de 10 personnes dont deux

seulement sont chefs d'entreprise...Étonné de la composition du groupe, j'interviens: «Mais seul le chef de l'entreprise, le premier gestionnaire peut décider. Ce dont nous avons besoin, c'est d'un concept développé par des chefs pour des chefs». Interpellé par mon intervention, Monsieur Weerts me demande de pousser plus loin ma réflexion. J'ai donc rencontré les dirigeants du Groupement d'entreprises à Paris, où ils étaient en mission. A la suite de notre rencontre, ils ont accepté de nous rencontrer à Drummondville. En novembre 2006, Laurent Weerts et moi-même sommes allés au siège du Groupement au Québec et nous y avons arraché un accord pour que le groupe s'implante en Europe (Belgique francophone).

C'est ainsi qu'en février 2007, le premier club de Belgique a vu le jour. Je ne pouvais pas le mettre sur pied seul et Hélène Bergeron, directrice au Groupement qui était en année sabbatique en France, est venue durant la 1ère année nous accompagner.

Qui sont les membres du Groupement?

Le premier club comprenait neuf membres dont quatre que je connaissais. Aujourd'hui, le Groupement compte 82 membres répartis en onze clubs (dix regroupent des chefs d'entreprise et un des successeurs désignés). Le Groupement, en Belgique, constitue une force économique : ensemble, les membres représentent 5000 employés et ont un chiffre d'affaires de 900 millions d'euros. Cependant, le Groupement a pour but d'aider le chef d'entreprise, de faire en sorte qu'il soit supporté, qu'il se sente moins seul, qu'il puisse partager ses expériences et qu'ainsi il progresse. C'est un club d'entraide et non un groupe de pression.

La Wallonie constitue la 15e région du Groupement des chefs d'entreprise du Québec. Nous demeurons fidèles au modèle de base du Groupement. Nous ne voulons pas adopter un nom purement wallon et continuons de payer nos cotisations au Québec.

Le recrutement des nouveaux membres est une tâche ardue. Les personnes intéressées doivent être chefs d'entreprise familiale et pour former un club, il faut qu'elles soient au même stade. Elles doivent aussi être connues et reconnues dans leur région. Elles ne peuvent être concurrentes, ni clients ou fournisseurs majeurs, ni actives dans le conseil aux entreprises.

Le Groupement fête son 5e anniversaire. Comment avez-vous célébré l'événement ?

Cet anniversaire a été l'occasion de se rassembler et de consolider nos liens. Le conseil d'administration du Groupement québécois, dont je suis membre, s'est tenu en Belgique. Quinze chefs d'entreprises québécoises ont traversé l'Atlantique pour ce conseil spécial. Ils en ont profité pour visiter les sociétés belges. Ils ont même été accueillis dans les chaumières pour partager un repas avec leurs hôtes.

Coanimée par un chef d'entreprise du Québec et un chef d'entreprise de la Wallonie, une journée de réflexion ayant pour thème «A chacun son équipe de gestion» a été tenue.

Quelles ont été vos principales réalisations ?

Être toujours là après cinq ans, constater une grande motivation et une stabilité chez nos membres : voilà de grandes sources de fierté! Il y a avait un besoin pour un groupe d'entraide de chefs d'entreprise et nous y avons répondu. Ensemble, nous avons réussi à s'autoriser une grande liberté. Nous aidons vraiment les chefs d'entreprise à trouver leur solution.

Quels sont vos projets d'avenir ?

D'abord, créer un nouveau club pour accueillir les membres qui ont manifesté la volonté de rejoindre nos rangs. Ce n'est pas une tâche facile : nous visons un équilibre entre les personnes. Pour s'entraider, il faut avoir des affinités, avoir vécu des situations semblables. Nous traitons souvent des questions délicates pour des entreprises familiales : les transferts de propriété, la désignation du prochain chef propriétaire. Cela demande une grande ouverture d'esprit et une confiance mutuelle. Ce fastidieux travail est réalisé à la grande satisfaction des membres actuels par notre collaboratrice Zabou Visé.

Dans l'avenir, nous prévoyons essaimer en créant de nouveaux clubs dans des régions qui, comme la Wallonie, évoluent dans un contexte biculturel. Par exemple, nous aimerions rejoindre la Suisse romande (2 clubs viennent d'être lancés) en prospectant les régions du Nord de la France (Nord-Pas-de-Calais, Champagne Ardenne, Lorraine, Alsace, e.a.) sans oublier le Grand-Duché de Luxembourg.

Si le Groupement a prospéré au Québec, c'est parce que le contexte biculturel - ou même multiculturel dans le cas de plusieurs régions - favorise l'ouverture aux autres points de vue. En visant des régions limitrophes qui dans leur histoire ont subi plusieurs influences culturelles, on maximise, je crois, les chances de succès des clubs.

Par ailleurs, nous ne sommes pas présents à Bruxelles. C'est une lacune que nous aimerions combler dans le futur.

Bon anniversaire au Groupement des chefs d'entreprise du Québec et de Belgique !

[Site officiel du gouvernement du Québec pour la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas](#)

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2012